



Comité Régional d'Escrime de Bretagne
6 allée du Chêne Vert
35650 LE RHEU

**Compte-rendu réunion Comité Directeur
24 octobre 2022 - Pontivy**

Présents :

BASCLE Marc	LE GAC Lionel
BEDEL Maxime	LE PRISE Thierry
BLANCHE Xavier	MOQUET Vincent
DUCOS Christian	PHILIPPON Jean-Pierre
JEGU Philippe	VIALLE Eric

Ordre du jour :

1. Les orientations du CREB pour les deux prochaines années.
2. La répartition des responsabilités et au sein des commissions.
3. Point sur l'organisation de la saison sportive.
4. Demande de soutien financier et matériel des clubs de Morlaix et de Carhaix.
5. Demande de remise de 10 euros sur les licences des années antérieures.
6. Questions diverses

La séance est ouverte par le président Philippe JEGU. Maxime BEDEL est nommé secrétaire de séance.



Orientations du CREB pour les deux prochaines années.

Deux axes de développement sont identifiés pour les prochaines années :

Axe Communication : dynamiser la communication du CREB

- Définir un plan de communication :
 - Informations à communiquer
 - Public cible
 - Leviers d'action (compétition nationale, mise en avant des performances, ...)
- Proposition de travailler à monter une plate-forme globale de communication avec l'ensemble des personnes volontaires (clubs, maîtres d'armes, licenciés.es)

Marc BASCLE précise que la FFE se dote de 6 personnes au sein du service Communication, pilotées par Jean-Baptise Le Poittevin.

Cet axe sera porté par Maxime Bedel.

Axe Sport santé : mettre en place une réflexion sur le déploiement de l'escrime dans le sport santé en Bretagne

- Travailler sur le sport santé maladie chronique
- Ouverture d'une réflexion sur le sport santé entreprise
- Question sur les relations entre le CREB et Solution Riposte Bretagne :
 - Quels sont les enjeux de financement sur escrime et cancer du sein ?
 - Décision est prise de convier Solution Riposte Bretagne à un prochain comité directeur afin de connaître leurs objectifs et leur fonctionnement

Cet axe sera porté par Xavier Blanche.

Répartition des responsabilités et au sein des commissions.

Le Comité Directeur du CREB souhaitant faciliter les échanges avec les responsables de commission, chacune d'entre elle devra comprendre un membre du Comité Directeur en tant que référent.

Le Président demande aux membres du Comité Directeur de se positionner sur chacune de ces commissions d'ici la prochaine réunion.

Rappel des commissions et des responsables de commission :

- Fleuret : Thierry Tomine
- Epée : Sylvain Guyomard
- Sabre : Maudez Robinet
- Formation : Marc Bascle
- Escrime artistique et Sabre Laser : Fabrice Patin

Les 3 référents des commissions d'armes ont reçu leur lettre de mission présentant les actions à accomplir. Celles-ci seront par ailleurs fournies à tous les membres du Comité Directeur. Chaque responsable de commission sera présent



(physiquement ou à distance) à chaque réunion du Comité Directeur du CREB et présentera un bilan de la période passée et un projet sur la période à venir.

Les conventions avec les clubs et/ou les responsables de commission sont en cours de rédaction et de validation.

Le Président rappelle que cette organisation vaut pour cette saison sportive et que le chantier de création d'un poste de cadre technique régional doit être menée par le Comité Directeur du CREB pour la saison prochaine.

Point sur l'organisation de la saison sportive.

Le comité directeur relève la difficulté pour certains clubs de disposer d'équipement sportif pour organiser les compétitions.

Demande de soutien financier et matériel des clubs de Morlaix et de Carhaix.

Les deux clubs demandent de prendre en charge l'achat de kits escrime pour un montant de 1 750 euros et la prise en charge des frais de déplacement pour les enseignants qui remplacent leur maître d'armes durant sa formation pour un montant de 4 304,16 euros.

Le comité directeur du CREB décide que :

- Le CREB achètera les kits Premières Touches en son nom et établira une convention de prêt avec les clubs. Le matériel sera marqué au nom du CREB.
- Le CREB financera les frais de déplacements des remplaçants pour les clubs de Carhaix et Morlaix à hauteur de 0.35 € du kilomètre sur justificatif plafonné à 4000 €. Cette décision est prise à la condition que le Comité Directeur engage une réflexion sur des dispositifs d'aide aux clubs dans le cadre de la formation de leurs maîtres d'armes.

Demande de remise de 10 euros sur les licences des années antérieures.

Cette décision a été prise il y a 2 ans pour aider les clubs à reprendre des licences dans un contexte d'incertitude par rapport à la reprise des activités sportives post-covid.

La somme à redistribuer serait aujourd'hui de 18 000 euros.

La décision de reverser la somme est mise aux voix :

- Pour : 8
- Abstention : 2
- Contre : 0

La somme de 18 000 euros sera reversée aux clubs sur la base du nombre de licenciés de l'année 2021/2022.

Questions diverses.

Pourquoi des maîtres d'armes refusent d'envoyer leurs enfants aux stages organisés par le CREB ?

Une réflexion doit être engagée sur ce sujet.

Le secrétaire

Le président



Comité Régional d'Escrime de Bretagne
6 allée du Chêne Vert
35650 LE RHEU

Maxime Bedel

Philippe JÉGU